



LE PRESIDENT

ALLOCUTION DU PRESIDENT CHARLES KOFFI DIBY
SEANCE DE TRAVAIL DE M. GEORGES DASSIS AVEC
LES MEMBRES DU CESEC
Abidjan, le 30 Janvier

- **Monsieur le Président du Comité Economique et Social Européen,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Mesdames et Messieurs les Conseillers Economiques, Sociaux, Environnementaux et Culturels,**
- **Mesdames et messieurs les représentants des Ministères techniques,**
- **Honorables invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, Mesdames et Messieurs les Conseillers, saluer votre présence distinguée et vous remercier d'avoir bien voulu répondre à la convocation qui vous a été adressée en vue de la séance de travail de ce 30 janvier 2017. Première du genre au titre de la nouvelle

année, cette plénière se veut singulière en raison de la présence d'un hôte de marque,

2

distinguée personnalité qui nous fait l'honneur et l'amitié de siéger avec nous de façon exceptionnelle, afin de partager avec nous son expérience capitalisée au cours d'une longue et riche socio-professionnelle.

Mesdames et messieurs,

Notre illustre hôte est une figure emblématique de la lutte pour le bien-être de l'homme, dont le parcours syndical et l'ensemble des activités et fonctions au sein notamment du Conseil Economique et Social Européen, restent édifiants.

Né en Grèce, mais francophone et italoophone, celui que nous recevons avec fierté s'est investi très jeune dans la lutte syndicale.

Il représente à partir de 1981 les syndicats dans de nombreuses organisations grecques, européennes et internationales.

Membre du Comité Économique et Social Européen de 1981 à 1990, il préside la section régionale de cette institution à partir de 1986 jusqu'à 1990. A partir de

2004, il occupera plusieurs fonctions en tant que Président de la section Economique de 2004 à 2008,

3

Puis Président du Groupe des travailleurs de 2008 à 2015.

Élu à une très large majorité pour la période 2015-2018, il succède à Henri Malosse et devient le 31^e Président du Comité Économique et Social Européen.

Dans son programme pour la présidence du Comité Économique et Social Européen, notre hôte propose que l'Europe s'occupe et je cite : « d'abord de soulager la pauvreté extrême, investir dans l'emploi des jeunes, dans des projets d'infrastructures, de recherches et d'innovations ». (fin de citation).

Pour lui, les priorités du Conseil Economique et Social Européen doivent se placer dans des actions qui visent à rendre l'Europe encore plus démocratique, encore plus sociale en vue de permettre aux citoyens de l'Union de connaître la prospérité et de vivre dans la dignité.

La présente rencontre, vous en convenez, ne nous permettra certainement pas de présenter, de manière exhaustive, les immenses qualités de notre illustre hôte.

Je voudrais vous prier, **Mesdames et Messieurs**, de bien vouloir vous tenir debout et souhaiter le traditionnel « Akwaba »,

4

Bienvenue au Président du Comité Economique et Social Européen, **Monsieur Georges DASSIS**, en terre ivoirienne.

Je vous remercie.

Monsieur le Président du Comité Économique et Social Européen,

C'est un insigne honneur pour le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Côte d'Ivoire de vous accueillir en son sein. Votre présence, comme je le disais tantôt, donne du relief à l'action que nous menons en vue de repositionner notre Assemblée consultative. Au-delà des liens d'amitié qui vous lient à la Côte d'Ivoire, votre passage au Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel demeure historique car étant la toute première du genre en Afrique.

Cette visite témoigne éloquemment l'intérêt particulier que vous accordez à notre pays à travers

l'opportunité d'échanger avec l'ensemble des Conseillers de notre Institution.

Monsieur le Président,

5

Quand bien même vous seriez suffisamment informé sur la maison qui vous accueille, qui reste également la vôtre, et bien que vous ayez connaissance de ses missions et attributions, il est d'usage, en pareille circonstance, qu'une présentation succincte de la structure d'accueil soit faite à l'attention de l'hôte de marque que vous êtes.

Lors de notre séance de travail à Bruxelles du 20 au 21 septembre 2016, nous conduisions une délégation du Conseil Économique et Social. Aujourd'hui, nous vous accueillons au Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel avec le même objectif et la même détermination : appuyer l'action gouvernementale dans la conception et la mise en œuvre de politiques ayant un impact direct sur le quotidien des ivoiriens.

Vous qui êtes rompu à la gestion des Institutions, vous avez aisément compris que le changement de dénomination de notre Institution, rend compte de l'extension de son champ de compétences aux fins

d'intégrer toutes les dimensions des aspirations profondes des Ivoiriens, de réaliser avec plus d'efficacité les ambitions de la Côte d'Ivoire et de répondre aux exigences actuelles du monde. Telles que le veut Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République.

6

Ainsi donc, le Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel, conformément à l'article 163 de notre Constitution, « donne son avis sur les projets de loi, d'ordonnances ou de décrets ainsi que sur les propositions de loi qui lui sont soumis. Les projets de loi de programme à caractère économique, social, environnemental et culturel lui sont soumis pour avis... »

Ces dispositions constitutionnelles épousent la grande vision de feu Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, premier Président de la République de Côte d'Ivoire, exprimée lors de la rentrée solennelle du 13 janvier 1961, que je cite : « *Notre pays, libéral et démocrate, se devait de créer une telle assemblée dans laquelle sont étudiés, confrontés et délibérés les problèmes économiques et sociaux qui se poseront en Côte d'Ivoire...* ». (Fin de citation).

Monsieur le Président,

Convaincue que les solutions à apporter aux préoccupations, notamment économiques et sociales, ne peuvent être l'apanage d'un seul État, la Côte d'Ivoire a pris une part active à la mise en place d'associations sous- régionales, régionales et internationales des

7

Conseils Économiques et Sociaux et Institutions similaires. Cette volonté de coopération et de synergie d'action était également remarquable lors de nos échanges au cours de notre visite à Bruxelles dans le mois de septembre 2016.

La convergence de nos points de vue et nos ambitions communes pour nos Institutions respectives, nous ont vite convaincus de la nécessité de renforcer les liens de coopération entre nos deux Institutions, en vue de redynamiser les relations entre la Côte d'Ivoire et l'Union Européenne. C'est dans la mise en œuvre des promesses de notre entretien que vous vous retrouvez aujourd'hui parmi nous, **chez vous** en terre ivoirienne.

Inscrite au nombre des activités de coopération entre nos deux Institutions, cette visite vise, entre autres sujets, à examiner avec acuité les problèmes liés à l'immigration irrégulière et à l'emploi jeune.

Monsieur le Président,

La Côte d'Ivoire fait face aujourd'hui, à l'instar de bon nombre de pays africains, à une poussée des départs irréguliers vers l'Europe.

8

Le Gouvernement, à travers le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, s'est saisi de la question et a accentué la sensibilisation sur la migration irrégulière avec les départements ministériels concernés. Le caractère transversal du problème et les défis qu'il présente exigent la mise en place d'un Comité Interministériel de suivi de la migration irrégulière. Relativement à la question de l'Emploi jeune, celle-ci a toujours été une préoccupation essentielle pour les Autorités ivoiriennes.

Le Gouvernement a mis en place, depuis le 08 avril 2015, l'Agence Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes, dénommée « Agence Emploi jeunes ».

Cette Agence, issue de la transformation de l'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi et du Fonds National de la Jeunesse, constitue donc un véritable Guichet Unique de toutes les initiatives d'emploi en

faveur des jeunes. Cette structure a enregistré des avancées notables, car au-delà de l'objectif de création d'1 million d'emplois, 2 millions d'emplois formels et informels ont été octroyés.

9

Toutefois, de gros efforts restent encore à fournir et le Plan National de Développement, PND 2012-2016 met l'accent sur des programmes et projets conséquents à même de favoriser l'embauche des jeunes diplômés et, spécifiquement, de familiariser les demandeurs de premier emploi avec l'environnement du travail et de leur permettre d'avoir une expérience professionnelle en vue des opportunités à venir.

Permettez-moi de rappeler, Monsieur le Président, que c'est dans ce cadre et sur invitation conjointe du Président du Conseil de l'Union Européenne, du Premier Ministre de la République de Malte, ainsi que du Président de la Commission Européenne, le Président de la République de Côte d'Ivoire,

Son Excellence Alassane OUATTARA, a pris part aux travaux du Sommet qui s'est tenu à La Valette, les 11 et 12 novembre 2015 sur l'île de Malte. Ce sommet relatif

aux défis présentés par la migration illégale, avait pour objectif de s'accorder sur les différentes actions à mener relativement à cette épineuse problématique de l'heure.

10

Monsieur le Président,

Votre séjour en Côte d'Ivoire nous permettra à n'en point douter, d'évaluer la mise en œuvre des acquis décisionnels de ce Sommet. Au cours de cette séance de travail, il sera question, d'une part, de nous imprégner des défis et enjeux liés aux drames inacceptables auxquels l'Afrique et le monde assistent chaque jour, sur les mers et aux frontières de l'Europe et, d'autre part, de nous laisser interpeller sur notre responsabilité collective dans la recherche des solutions et mesures urgentes à apporter à la crise migratoire actuelle, notamment en ce qui concerne la migration des jeunes et des femmes de l'Afrique vers l'Union Européenne à la recherche d'emplois et d'un mieux-être.

Pour conduire efficacement les travaux, la méthodologie suivante est proposée.

Suite à votre intervention, Monsieur le Président, au cours de laquelle vous partagerez avec nous votre point de vue sur la question de l'immigration irrégulière et de l'emploi jeune, nous ouvrirons une liste d'intervenants en vue de recueillir les observations et les préoccupations des uns et des autres en relation avec les thématiques développées.

Je vous remercie.

11

Monsieur le Président du Comité Economique et Social Européen,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Economiques, Sociaux, Environnementaux et Culturels,

Chers invités,

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais clore mon propos sans réitérer au Président Georges DASSIS ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne, la bienvenue en terre ivoirienne, Akwaba au Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel.

Tout en vous laissant la parole, Monsieur le Président, je m'honore par anticipation, de la qualité de cette séance de travail.